

CONGRÈS
ARCHÉOLOGIQUE
DE
FRANCE

166^e session
2008

SAÔNE-ET-LOIRE

Bresse bourguignonne
Chalonnais
Tournugeois

Société Française d'Archéologie
Paris
2010

LE VILLARS, ÉGLISE DE LA MADELEINE

par Christian SAPIN

À trois kilomètres au sud de Tournus, le village du Villars (Saône-et-Loire) qui domine le cours de la Saône, conserve une des plus anciennes églises romanes de Bourgogne ; moins connue que Chapaize, elle est le témoin de l'un des premiers prieurés de l'abbaye de Tournus dont les possessions les plus éloignées s'étendaient jusqu'en Auvergne et dans la vallée du Rhône. L'église a été récemment restaurée en conservant des traces lisibles de son histoire. Il s'agit d'une double église avec, au nord, une nef et un chœur, au sud, une nef mitoyenne, ajoutée pour l'usage de moniales. L'ensemble reflète plusieurs états romans des XI^e et XII^e siècles.

HISTORIQUE

Sur le territoire de la commune, ont été signalées plusieurs traces d'occupations antiques ou du haut Moyen Âge¹. Cependant, le nom du Villars apparaît seulement en 1119 comme possession de l'abbaye de Tournus². On a supposé à partir de là que les religieuses qui occupèrent les lieux jusqu'au XVII^e siècle y étaient installées depuis la fin du XI^e siècle³. On verra que l'étude des bâtiments modère cette affirmation.

Les premiers prieurs du Villars connus par les sources sont Renaud de Cuseyo et, en 1351, Guillaume de Saint-Triviers⁴ ; les revenus du Villars et ses biens situés de l'autre côté de la Saône sont connus pour l'année 1519⁵. Le prieuré souffre, dans ce même XVI^e siècle, des pillages lors des guerres de Religion⁶. Le prieuré est alors sous le régime de la commande avec, en 1566, Jérôme Motin comme prieur. C'est un de ses successeurs, Claude Berthet, qui prend ses fonctions en 1602, et marque la reconstruction de la maison prieurale, au nord, de ses armoiries⁷. Peu de temps après, en 1636, les religieuses quittent leur prieuré, devant l'avancée du général Gala. Certaines moniales se réfugient à Tournus, d'autres à Mâcon. Ces dernières reviennent au Villars en 1640, mais elles ne sont plus que trois en 1662. Entre temps, les Récollets de Tournus sont commis pour célébrer les messes et administrer les sacrements dans l'église

conventuelle à la demande de la prieure et des religieuses⁸. Alors que s'éteint progressivement l'activité du lieu, en 1679, un cyclone fait des dégâts importants au point que les bâtiments sont jugés irréparables. En 1692, le prieur Claude Bouchet autorise, avec l'accord du cardinal de Bouillon, abbé de Tournus et de l'évêque de Mâcon, la démolition des bâtiments à l'exception de la nef des bénédictines (église sud) et de l'aile contiguë du cloître servant à son soutènement. Les matériaux sont vendus et les revenus réunis à ceux du prieuré⁹.

En 1718, les revenus du prieuré sont réunis à la manse du chapitre de Saint-Philibert, et en 1724, une enquête est ouverte au sujet de l'extinction du titre de prieuré de Notre-Dame du Villars. Le texte distingue bien la maison prieurale, de la maison du couvent et de l'ancienne église des religieuses, en indiquant tous les biens attenants¹⁰. En 1788, les biens revenus aux prêtres et aux chanoines de Saint-Philibert se composent « de la maison seigneuriale, granges, [...] pressoirs, cuves, caves, étables, chambre de maître, grenier et pourpris »¹¹. Ces bâtiments ainsi que les terres, vignes et prés sont vendus comme bien national en 1791 pour 62 000 livres¹².

Dès le début du XIX^e siècle, on se préoccupe du très mauvais état de la voûte de l'église (paroissiale ?), sans plus de précision¹³. Tandis qu'en 1858, le cimetière qui entourait l'entrée de l'église est déplacé à l'extérieur du village¹⁴. D'autres nécessités de travaux se font jour en 1891. Un document mentionne par ailleurs les objets et le mobilier de l'église au début du XX^e siècle¹⁵. En 1932, l'église subsistante (nord) est inscrite sur la liste supplémentaire des Monuments historiques car « remarquable pour son architecture et sa sculpture »¹⁶. Le 27 octobre 1941, l'église communale, la chapelle des Bénédictins et les restes du cloître sont classés¹⁷.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'église nord (fig. 1), aujourd'hui l'église paroissiale, est précédée d'un grand porche maçonné et charpenté (fig. 2).

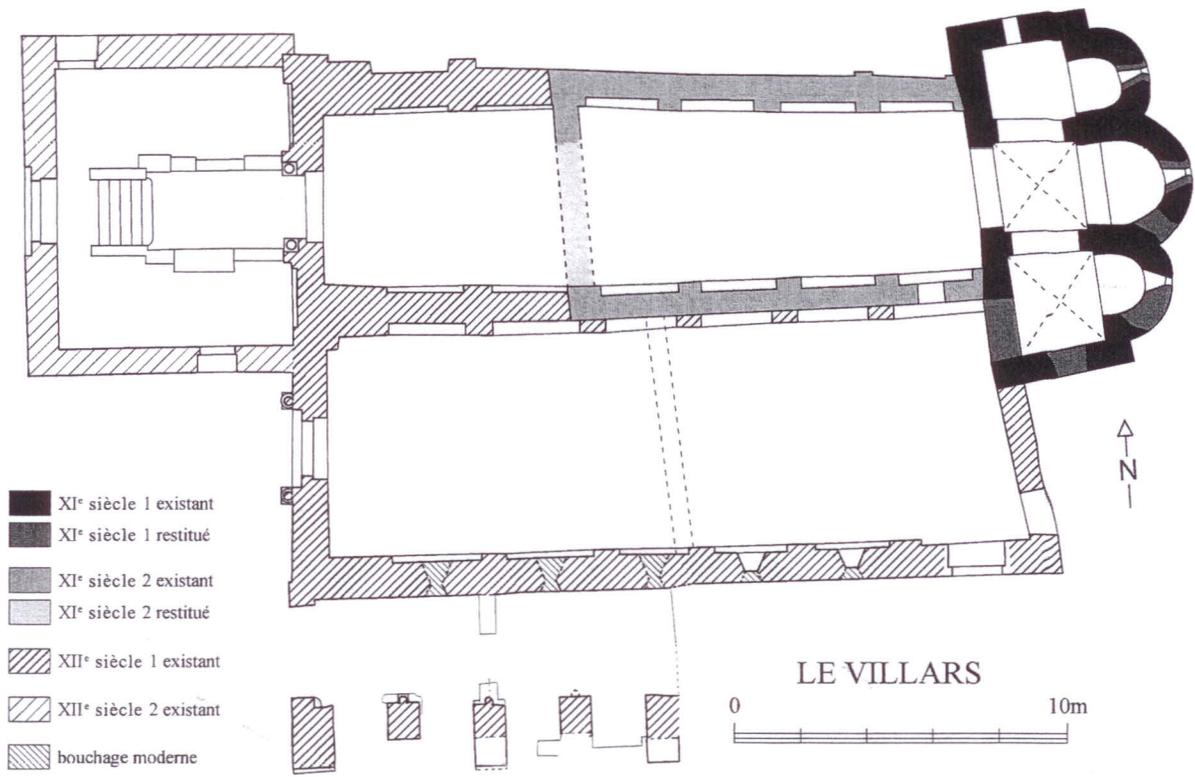


Fig. 1 - Le Villars, église de la Madeleine, plan général de l'église double (relevé O. Juffard, G. Fèvre, Chr. Sapin, cem 2009).



Fig 2 - Le Villars, église de la Madeleine, vue du porche d'entrée.

Cl. Th. De Girval.



Cl. Th. De Girval.

Fig. 3 - Le Villars, église de la Madeleine, portail d'entrée de l'église nord.

Avec six marches en contrebas, il ouvre vers l'église par l'intermédiaire d'un portail richement sculpté qui tranche sur la façade elle-même en petit appareil (fig. 3). Dans le mur sud, une simple porte permet d'accéder au portail également très orné qui ouvrait à l'origine sur la nef sud. Le mur nord du porche a été repris, mais on pouvait également à l'origine se diriger vers la cour nord du prieur par une simple porte, dont les vestiges originaux sont encore visibles au revers.

La nef unique de l'église nord n'est actuellement éclairée que par une baie orientale et un oculus moderne à l'ouest. Dans le mur gouttereau nord, subsiste une baie étroite originelle bouchée ; au sud, l'enduit refait conserve la trace de deux grandes baies également bouchées, plus tardives

(voir l'analyse ci-dessous). À l'extrémité du mur gouttereau sud, se voient aussi les traces d'une porte d'accès vers l'extérieur. La voûte en berceau repose sur des arcades murales soutenues par des pilastres avec impostes (fig. 4). Un étroit transept ouvre, par une travée droite voûtée d'arêtes sur une abside axiale voûtée en cul-de-four. Les croisillons ouvrent chacun sur une absidiole. Le bras nord est couvert d'un berceau plein cintre ; le bras sud, voûté d'arêtes, supporte le clocher. L'ensemble de l'église a été réenduit lors de sa restauration en 2001 ¹⁸ (fig. 5). Au cours de ces derniers travaux, une peinture datée du XII^e siècle a été découverte dans l'abside principale sous des couches du XV^e siècle ¹⁹ ; son dégagement et sa restauration ont permis de mettre en valeur un Christ en gloire dans une mandorle.



Cl. Th. De Girval.

Fig. 4 - Le Villars, église de la Madeleine, vue intérieure vers l'est en 1992.

Bénissant de la main droite et tenant le Livre dans l'autre (fig. 6), il est entouré de deux archanges dont l'un est identifiable grâce à l'inscription « GABRIEL ». Une frise de grecques délimite la zone inférieure et d'autres motifs ornementaux de couleur ocre jaune et rouge couvrent les intrados. La restauration a rebouché ou fait disparaître les baies percées à l'époque moderne pour une sacristie qui occupait cet espace, au profit de la restitution, au sud, d'une baie originelle d'après les vestiges de son cintre, au centre, d'une baie plus tardive et, au nord, une baie reconstituée (fig. 7 et 8).

LA NEF SUD

On pénètre aujourd'hui dans la nef sud par le croisillon sud. Cette large nef unique (7,30 m) est séparée aujourd'hui en deux salles par un mur moderne. Sa longueur initiale était de 21 m, elle était éclairée par cinq baies à double ébrasement installées dans les arcades murales du mur sud. Elles sont aujourd'hui bouchées, ainsi que celles du mur nord (voir ci-dessous). L'éclairage provient de la grande baie, récemment débouchée, percée à l'époque gothique dans la

partie supérieure du mur droit oriental. Dans ce même mur, une porte donne accès à l'extérieur. Un autre passage moderne ouvre au sud-est, tandis qu'à l'ouest, le portail originel déjà mentionné existe encore (fig. 7 et 14).

Le mur de refend moderne est appelé à disparaître lors des prochains travaux de restauration. Les derniers ont simplement repris dans cette zone, en 2006, la voûte de la partie orientale de cette nef unique. Aucun élément visible ne marque un chœur pour cette nef. Seul le décor peint (voir ci-dessous) et la grande baie gothique orientale signalent l'importance de cette partie. La voûte en plein cintre repose sur des arcades murales, construites au sud et plaquées au nord contre le mur préexistant, selon un système imitant l'église nord (fig. 7).

ANALYSE ARCHÉOLOGIQUE ET CHRONOLOGIE

La réalisation d'un plan archéologique de toutes les structures conservées a confirmé l'orientation désaxée du chevet de l'église nord, ce qui pose la question de sa relation avec la nef ²⁰. L'analyse du bâti a par ailleurs confirmé l'antériorité de cette église nord et de son chevet par rapport à l'église sud des Bénédictines.

LA NEF DE L'ÉGLISE NORD

Les maçonneries de la nef semblent cohérentes et contemporaines du chevet. Ses quatre travées orientales, déterminées par les arcades murales, offrent une même unité de construction. Un sondage au sol entre la deuxième et la troisième arcade nord a permis de montrer que la nef initiale s'achevait-là avec un mur de 1,10 m d'épaisseur (fig. 1).



Cl. Chr. Sapin.

Fig. 5 - Le Villars, église de la Madeleine, vue intérieure vers l'ouest, après restauration.



Cl. Chr. Sapin.

Fig. 6 - Le Villars, église de la Madeleine, ensemble peint de l'abside de l'église nord, après restauration.

L'étude, avec relevés des élévations des arcades, a confirmé que les deux travées occidentales ont été ajoutées²¹.

Lors de la campagne de 1992, l'étude archéologique des élévations avait montré que la fondation du pilastre ouest était bien cohérente avec la fondation du mur et que de manière générale les pilastres n'avaient pas été ajoutés. En hauteur, on a pu voir alors que les claveaux se différenciaient (fig. 8) de part et d'autre de la façade initiale, à la fois par



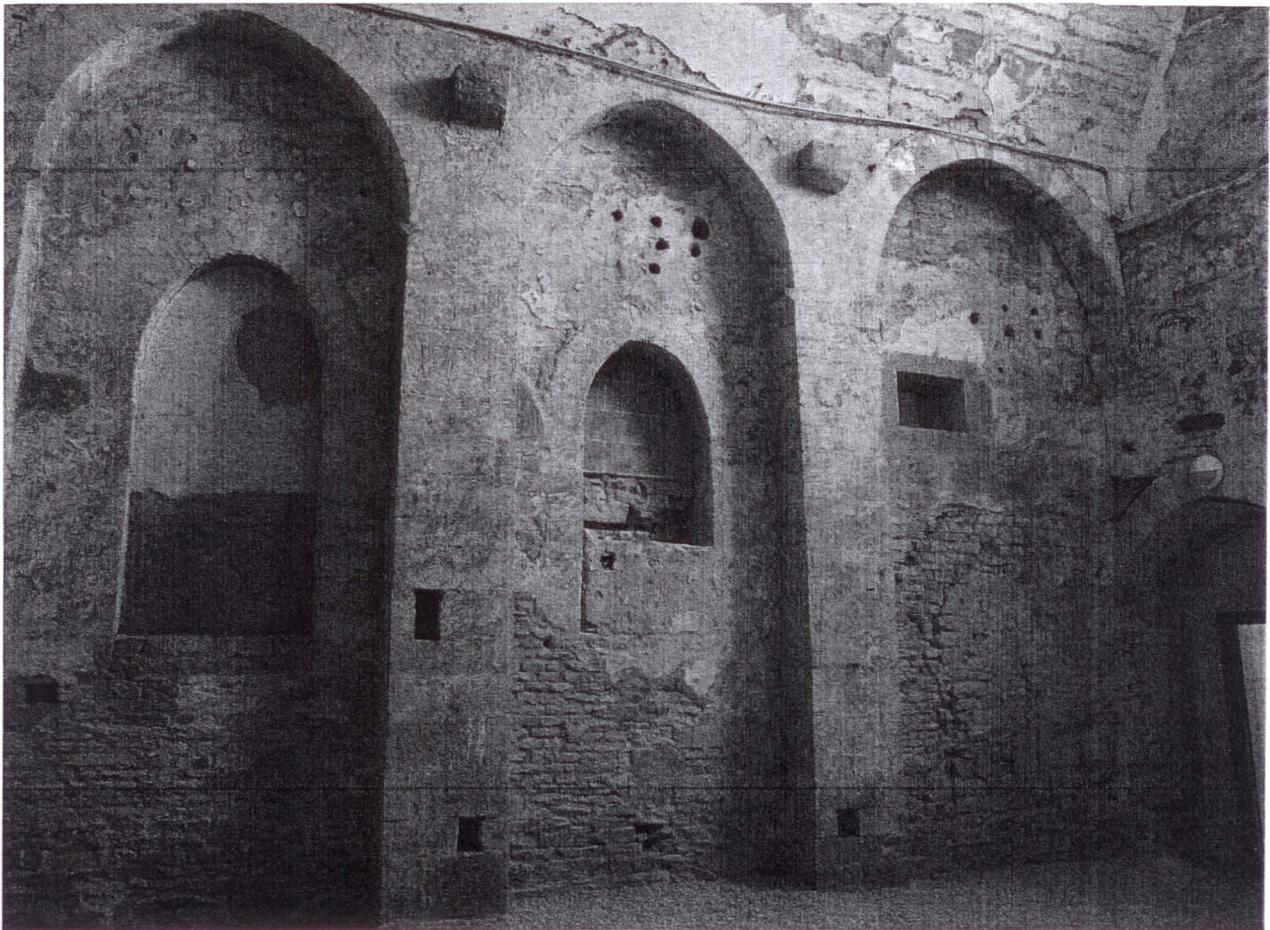
Cl. Th. De Girval.

Fig. 7 - Le Villars, église de la Madeleine, extérieur du chevet en 1992.



Cl. Chr. Sapin.

Fig. 8 - Le Villars, église de la Madeleine, extérieur du chevet restauré.



Cl. Chr. Sapin.

Fig. 9 - Le Villars, église de la Madeleine, intérieur de la nef des Bénédictines.

leur taille et par leur traitement d'exécution. On a entre autre remarqué que l'imposte qui reçoit la retombée des deuxième et troisième arcades a été retaillée ; en calcaire, elle s'apparente à la première série des impostes de la nef. Le pilastre, plus large que ceux situés à l'est, a été repris avec le mur nord prolongé mais, à sa base nord-est, un angle de liaison avec le mur ouest témoigne de sa position originelle comme pilastre d'angle de la nef. L'étude de toutes les impostes de la nef nous a apporté la certitude que, derrière les réfections en plâtre qui avaient cherché à homogénéiser les profils, existaient bien des formes originelles simples de cavet qui se différencient des profils anguleux ou droits relevés dans les parties ajoutées.

Aujourd'hui, la voûte en berceau repose de part et d'autre sur six arcades murales. Elle a été reprise en totalité à une époque non déterminée, sans doute lors de l'agrandissement de l'église ce qui expliquerait la légère brisure du berceau. Nous pensons cependant, à partir de quelques vestiges d'amorces observés de l'écartement des murs et du système des arcades murales, qu'il existait bien une voûte à l'origine. Le fait que la voûte actuelle s'appuie

sur l'élévation du clocher suggère une différence chronologique – quelle que soit la date de la voûte de la nef – entre le chevet et la nef²² (voir ci-dessous). Nous situons l'allongement de la nef primitive vers l'ouest, au XII^e siècle, si l'on considère les relations organiques de celle-ci avec la façade et son portail²³. Ceci s'est toutefois produit avant que ne s'accroissent le vaste porche et la seconde nef au sud.

Grâce aux travaux de restauration plusieurs ouvertures ont été retrouvées. Ainsi, dans la quatrième travée nord, une petite baie originelle très étroite a été reconnue (hauteur : 1,30 m ; largeur au nu du mur : 0,48 m ; largeur de la fente d'éclairage : 0,10 m). Les différentes superpositions d'enduits (voir ci-dessous) sur ses ébrasements nous assurent de sa pérennité tout au long du Moyen Âge. Des baies semblables pouvaient exister dans les autres travées mais les reprises ne permettent pas de s'en assurer. Seule, dans la 5^e travée sud, est apparue la partie supérieure d'une baie du premier état. Côté sud également, ce sont deux grandes baies du second état (XII^e siècle) qui ont été découvertes et sont actuellement signalées par l'enduit. Également dans ce mur sud, dans la dernière travée à l'est, la porte du premier état

de la nef, qui donnait accès à l'extérieur, a été retrouvée (fig. 9). Ses piédroits y sont mieux conservés que du côté sud, de même que son cintre à petits claveaux. Large de 1,20 m, elle devait posséder un linteau bas et un tympan plein. La hauteur sous ce linteau devait être d'environ 2 m à partir du sol. La porte a été bouchée lors de la première transformation de la nef au XIII^e siècle et de la construction de la nef sud.

Une porte haute, plus tardive, a été retrouvée dans la 5^e travée nord. Cet accès, large de 0,60 m pour 1,60 m de hauteur, est venu briser les assises du premier état du mur. Plusieurs de ces pierres possèdent des traces de brettage. Il pourrait s'agir d'une première porte d'accès du prieur qui pourrait avoir précédé la porte bouchée depuis, dans la 6^e travée nord, plus haute (12,80 m) mais de même largeur. On a aussi supposé que ces accès pouvaient permettre au prieur un accès à une tribune orientale mentionnée plus tard dans les sources. Une visite de 1675 précise que « ... l'église voûtée est nouvellement blanchie, bien carrelée et proprement tenu... Dans la dite église, il y a deux tribunes : une entre le chœur et la voûte et au-dessus un grand crucifix de bois et propre, l'autre en dessous de l'église à l'entrée de l'une et l'autre, proprement voûtée... »²⁴. Cette dernière tribune est toujours présente (fig. 5) et a dû être établie au début de l'époque gothique, d'après les traces fines de brettage conservées sur ses pierres. Elle est postérieure au premier enduit appliqué sur l'agrandissement de la nef au XIII^e siècle, et antérieure à un second enduit datant probablement des XIV^e-XV^e siècles.

Les nombreux enduits conservés dans l'édifice ont été de précieux témoins de chronologie. L'étude en a recensé 17 s'échelonnant principalement entre le XI^e et le XVII^e siècle, dont 6, dans la petite baie romane nord déjà mentionnée²⁵. La première couche identifiée lors des travaux de restauration correspond aux larges joints débordants de la maçonnerie, tirés, pour certains, à la pointe de la truelle afin de former des incisions verticales et horizontales. On y retrouve les mêmes caractéristiques que dans le mortier de liant de maçonnerie, avec une teinte rosée et une charge de nature et de granulométrie hétérogènes : sable, graviers avec présence de nodules de chaux. Ces éléments ne se retrouvent pas dans la partie agrandie de la nef, où le mortier est de teinte beige avec une charge de sable et de petits graviers. Cette couche se retrouve sur le bouchage de la porte sud-est de la nef romane, mais aussi autour des grandes baies percées dans le mur sud.

LE CHEVET DE L'ÉGLISE NORD

La campagne d'étude de 1992 avait montré une cohérence dans la construction du chevet derrière les boiseries et les différentes adjonctions du XIX^e siècle. Lors de la réfection des enduits, l'observation de deux impostes, juxtaposées dans l'arc situé entre le sanctuaire et le croisillon sud, atteste le renforcement de la structure de l'arc qui

supporte le clocher. La superposition des enduits a révélé plusieurs états d'embellissement avec les peintures déjà évoquées²⁶. L'ensemble était en mauvais état du fait de la reprise des baies. Au nord, d'autres modifications ont été constatées, comme l'allongement, au XIII^e siècle, de la baie découverte dans le mur gouttereau du croisillon. Au-dessous, un pot de céramique avait été placé dans la maçonnerie pour servir de niche.

À la base des murs de l'absidiole sud et du clocher, les enduits avaient disparu et laissaient visibles l'appareil de petits moellons d'origine et les joints dressés à la truelle. La voûte d'arêtes (percée tardivement) est bien d'origine. Les désordres constatés dans les maçonneries résultent en partie des nombreuses ouvertures pratiquées au XIII^e siècle à la base de cette structure pour accéder à la nef sud et au XIX^e siècle dans l'absidiole. En 1992, un second sondage au sol a permis de trouver un autel maçonné enduit (d'environ 0,80 m de profondeur) avec une marche. Comme à l'ouest, ces vestiges arasés, entre - 20 et - 0,40 m, suggèrent une surélévation des niveaux aux XVI^e-XVII^e siècles.

Le décalage, visible sur le plan, entre les pilastres des deux nefs confirme qu'il s'agit bien de deux projets successifs.

À l'extérieur, le chevet de l'église nord, comme le mur oriental de la nef sud, ont été restaurés récemment (fig. 10 et 11). Les agrandissements des baies à l'époque moderne ont été supprimés pour redonner aux absides et aux absidioles un état proche de leur origine. Il est intéressant de constater qu'aucune de ces maçonneries ne présente de vestiges d'arcatures ou de lésènes, comme on en voit à la base du clocher dominant le croisillon sud. Cette constatation laisse supposer soit un changement de parti pris des constructeurs, soit un écart chronologique qu'il nous est difficile de mesurer. De même, au nord, on constate dans les parties supérieures plusieurs reprises et ajouts liés aux adjonctions et contacts tardifs avec la maison du prieur. Tout ceci explique la forme étrange et peu commune du chevet.



Cl. Th. De Girval.

Fig. 10 - Le Villars, église de la Madeleine, détail de la reprise des arcades murales dans la nef nord.

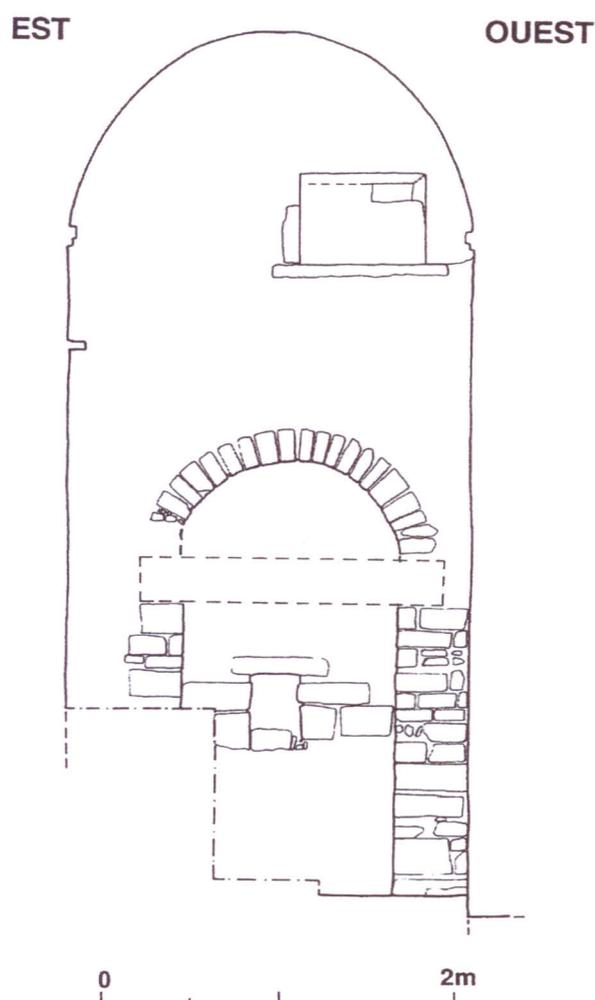


Fig. 11 - Le Villars, église de la Madeleine, relevé de la porte du premier état dans le mur sud de la nef nord (dessin C. Castillo).

Le clocher conserve, dans toute sa partie basse, une grande unité de construction. Au sud, on voit toujours une petite baie étroite avec extradors et des claveaux soulignés par un cordon de petites pierres comme dans certaines baies de Tournus. On retrouve au niveau supérieur une double arcature et lésène sur une grande hauteur. Au-dessus de la lésène, une baie éclairait ce niveau du clocher ; dans le premier état, le dernier étage était éclairé à l'origine sur chaque face par une simple baie géminée appareillée en petits moellons allongés bien réguliers. Ces ouvertures ont été bouchées lors d'une surélévation plus tardive, où l'on a reproduit en plus étroit le système d'une baie géminée ouverte par face. Lors des premiers travaux de 1992, on a noté la présence d'un enduit lissé et peint couvrant localement le mur sud du clocher, avant que ne s'y appuie, au XII^e siècle, le mur de la nef sud. Cet élément n'est plus visible aujourd'hui et pose le problème des décors extérieurs rarement conservés, comme celui de la fonction de cet espace sud avant le XII^e siècle.

En conclusion, l'église nord correspond à la partie la plus ancienne du site avec une nef unique de 6 m de largeur pour 11,50 m de longueur construite sans doute au milieu du XI^e siècle peu après l'édification du chevet avec son étroit transept (2,50 m de largeur), son triplet d'absides et son clocher des débuts du XI^e siècle. On peut comparer le profil des impostes de cette partie est avec celui des impostes du pourtour de la crypte de Saint-Philibert, tandis que celles de la nef sont à comparer avec celles du cloître d'Ardain à Tournus où l'on retrouve aussi le rôle des arcades murales, constituant dans ce cas des formerets.

À défaut de connaître, pour l'instant, la présence d'un édifice antérieur comme à Saint-Clément de Mâcon, l'élévation de la base du clocher étudié en 2001 permet de supposer une antériorité de cette partie orientale du chevet par rapport à la nef ; et d'envisager un scénario selon lequel il aurait pu être reconstruit à la place d'une première abside, par exemple, puis, prolongé par la nef. Le désaxement peut aussi s'expliquer par une adaptation au terrain en pente vers la rivière.

Il n'existait pas de communication directe entre les deux églises. Après l'édification de la nef sud, comme l'a montré l'examen des traces des ouvertures plusieurs fois reprises, les baies et la porte retrouvée dans la dernière travée est du mur sud ont été bouchées anciennement. La nef sud correspond à la réinstallation de la communauté de Bénédictines présente au Villars du XII^e siècle au XVII^e siècle, dont les bâtiments conventuels s'étaient plus au sud. À cette époque, l'ancienne église prieurale romane était devenue l'église paroissiale.

LA NEF SUD DES BÉNÉDICTIONNES

On est frappé en entrant dans la nef sud de retrouver la même idée constructive faisant reposer la voûte sur des arcades murales renforçant les murs. Le décalage, visible sur le plan, entre les pilastres des deux nefs confirme qu'il s'agit bien de deux projets successifs. La réfection récente de la voûte a permis de reconnaître une unité de construction, probablement concomitante à des reprises de la voûte nord. On voit par ailleurs encore très bien comment le mur oriental est venu s'appuyer sur le mur ouest du croisillon nord et de la base du clocher et s'inscrire dans son plan.

Le mur sud a comporté une même unité de construction avec ses pilastres peu débordants, soutenant des arcades murales de même hauteur, sauf à l'est, avec ses baies hautes à double ébrasement et son appareil de moellons bien assisés.

Le mur nord est beaucoup plus hétérogène du fait de la présence de l'église nord contre laquelle s'appuient les pilastres recevant les arcades murales du voûtement. Le bouchage de la porte de l'église nord conserve les traces d'une petite ouverture quadrangulaire déjà signalée et au-dessus celles d'une seconde plus grande, également bouchée. Une dernière ouverture, située encore plus haut, doit être

mise en relation avec la tribune est. Les deux travées suivantes vers l'ouest, précédant le mur de refend, ont également pu être étudiées²⁷. On y voit, au centre des arcades, une baie assez large (0,98 m) au profil brisé sans mouluration. La baie de l'avant-dernière travée a été l'objet d'une plus grande attention, du fait de ses nombreux remaniements et d'une chronologie possible. Elle a en effet été réduite dans sa hauteur par un massif de maçonnerie réalisé dans sa partie basse. Celui-ci, construit rapidement, a englobé les restes parfaitement conservés d'un châssis de claustra en chêne. Les restes d'enduit présents dans la baie bouchée montrent que la réduction de la baie a été poursuivie en supprimant cette fois les vestiges de claustra (traces de sciage) qui devaient se trouver plus haut. Les éléments de bois, retrouvés dans la partie inférieure, coïncident avec les enduits d'origine et peuvent être restitués par le dessin (fig. 12). Cette claustra de bois semble être contemporaine de la baie établie au XIII^e siècle²⁸. Il pourrait s'agir d'une première tentative pour laisser passer le son et la

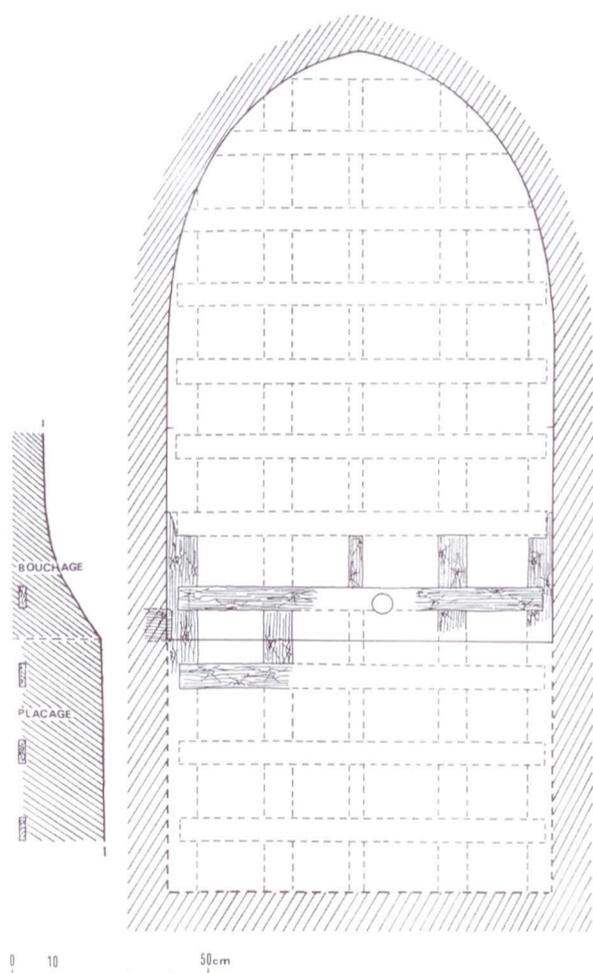


Fig. 12 - Le Villars, église de la Madeleine, relevé et restitution des restes de la claustra de bois dans la nef sud des Bénédictines (dessin G. Fèvre).

lumière. Elle aurait été réduite dans un second temps pour masquer toute visibilité entre les deux nefs, avant un bouchage définitif, survenu assez rapidement avant l'insertion de vases acoustiques dont l'un est inclus dans le bouchage.

Ce mur nord a, en effet, comme autre particularité de posséder de nombreux trous de vases acoustiques bien conservés à leur place d'origine. On en dénombre une douzaine, mais si l'on tient compte de leur disposition par rangée de trois sur deux ou trois rangs, il a pu en exister une vingtaine dans les deux travées est. Seule la future restauration permettra de mieux les étudier sous les enduits modernes. Dans certains cas, on a noté la présence de bouchons de mortier. Ces vases grésés, proches de ceux connus pour le XIV^e siècle, ont des formes peu régulières²⁹.

Le mur oriental était orné de peintures (fig.13) ; reconnues lors des premières études de 1992, elles ont été dégagées et consolidées depuis. On y voit des personnages, avec au moins un visage bien conservé. Les fausses architectures, les techniques utilisées et les personnages évoquent les peintures conservées au-dessus de l'arc triomphal de la petite église Saint-Laurent de Tournus, qui sont datées de la fin du XII^e ou des débuts du XIII^e siècle.

L'absence d'installation visible ni révélée en fouille au sol ou de structure interne créant un chœur pour cette nef sud autorise à s'interroger sur son fonctionnement. L'ouverture vers l'absidiole sud ne pouvait être que réduite et décalée par rapport à l'ampleur de la nef. On peut, du coup, se demander si les claustra de bois du XIII^e siècle, n'étaient pas uniquement destinées pour que les moniales puissent « entendre la messe », les plaçant dans la situation « en position latérale » de nombreux chœurs de moniales comme le système s'imposera dans les monastères plus tardifs³⁰. L'insertion des vases acoustiques au XIV^e siècle fournit un argument pour le rôle de cette nef ; cependant, le bouchage partiel de ces baies et l'ouverture réalisée vers l'autel du croisillon sud peuvent aussi marquer une évolution de l'utilisation même du lieu.

Par la nef nord, le prieur, logé au nord de l'église, avait un accès à la nef sud. Or aucune porte ne s'y trouvait, seule l'ouverture quadrangulaire bien appareillée, signalée plus haut, permettait, depuis la tribune orientale de la nef, de voir depuis la 6^e travée sud le chœur des moniales ou un éventuel autel non conservé. En partie basse, toujours dans la première travée est, du bouchage de l'ancienne porte, d'autres ouvertures quadrangulaires déjà signalées témoignent peut-être de pratiques différentes. S'agit-il d'accès pour la communion ? L'ouverture est à 1,10 m du sol actuel. Elle mesure 0,40 m sur 0,20 m. Dans la travée suivante (5^e travée sud), vers l'ouest, une autre ouverture, de 0,40 m sur 0,25 m existait aussi.

À l'ouest, le beau portail marque par ailleurs une volonté « d'expression » de la communauté vers l'extérieur, sans qu'on sache réellement où était la limite de la clôture,



Cl. Chr. Sapin.

Fig. 13 - Le Villars, église de la Madeleine, vestiges de peintures sur le mur oriental de la nef des Bénédictines.

peut-être à l'angle de la façade (fig. 14). La porte percée dans le porche occidental de l'église nord, avec son symétrique au nord vers la maison du prieur, montre que l'ensemble a été parfaitement pensé lors de la reconstruction du XII^e siècle. Le portail sculpté de l'église des moniales manifestait ainsi le souci de marquer de façon quasi équivalente les deux entrées. Le porche accolé dès cette époque à la façade de l'ancienne église agrandie permettait d'orienter le visiteur ou des processions autant vers la nef des moniales au sud, que vers le nord où résidait le prieur³¹. On ne sait malheureusement rien par les sources sur les circulations dans ces espaces, en dehors de ce que suggère cette distribution des ouvertures. Il faut noter que peu d'édifices en Bourgogne ont gardé ces porches maçonnés de l'époque romane qui, dans le cas du Villars, reproduisait, à son échelle, le concept d'avant-nef. Bien qu'ayant perdu son linteau, la porte extérieure même de ce porche construit marque bien la réalité originelle d'une structure fermée et non un porche ouvert, comme on peut le voir à Escolives (Yonne) ou dans bon nombre de porches de Champagne ou de Touraine.

Aucun décor sculpté n'apparaît au Villars dans l'édifice de la première moitié du XII^e siècle, mais un siècle plus tard, les agrandissements intègrent cette dimension décorative

dans les deux portails aux tympans nus (polylobés au nord), encadrés de colonnes (et de pilastres cannelés au nord) et pourvus de chapiteaux. L'utilisation de la pierre rose de Préty, en alternance avec les pierres calcaires blanches des carrières de Lacrost, également près de Tournus, démontre une volonté de polychromie qui accentue l'effet du portail de l'église nord. L'insertion de son cintre dans un gable le distingue également et le rapproche des mêmes principes, visibles dans cette région à Farges ou à Saint-Valérien de Tournus. Les moulurations très recherchées de gorges et de tores des archivolttes des portails nord et sud, comme du portail du porche, témoignent d'une même attention. Il en est de même du décor de palmettes de la colonne sud, que l'on peut rapprocher de la colonne torsadée de La Madeleine de Tournus. Les chapiteaux du portail nord simplifient le décor floral en appliquant sur la corbeille un rang de feuilles lisses, droites ou retournées (pilastres), ou encore de feuilles plaquées aux folioles découpées et au crochet marqué (colonnes). Le sculpteur ne cherche pas à répéter le motif en symétrie mais s'ingénie au rappel formel entre chapiteaux de colonne et chapiteaux de pilastre. Les chapiteaux du portail de la nef sud sont plus classiques, selon un schéma corinthisant à deux rangs avec des effets de

feuilles d'angles repliées et des nervures centrales traitées au trépan³². Le motif des lions (chapiteau nord) inséré dans le feuillage sur l'astragale rappelle un motif apparu dans nombre de chapiteaux de la première moitié du XII^e siècle en Bourgogne mais dominé ici par le feuillage.

Deux chapiteaux appartenant l'un au musée Greuze de Tournus et l'autre à une collection privée pourraient venir de l'intérieur des piédroits du portail³³.

LE PRIEURÉ DES BÉNÉDICTINES

La mise en œuvre des blocs taillés dans la construction sud s'est accompagnée de la création d'un cloître dont il subsiste contre l'église une galerie, située aujourd'hui dans une propriété privée qui ne se visite pas. Les maçonneries, colonnes, chapiteaux (deux conservés) à gros crochets et ouvertures sont caractéristiques du milieu du XII^e siècle. On peut observer un système de contrebutement de la voûte de l'église, côté cloître, par des arcs-boutants établis dans un second temps. On y voit des tailles brettelées caractéristiques de la seconde moitié du XII^e et surtout du XIII^e siècle. Entre les contreforts, dans un troisième temps probablement vers les XV^e-XVI^e siècles, la galerie a été surélevée selon divers

aménagements dont une cheminée. On peut voir deux des baies à double ébrasement de la nef sud, dont l'une a conservé son châssis de bois. Les restaurations des années 2006-2007 ont fait disparaître de nombreuses adjonctions du XIX^e siècle afin de redonner au cloître, conservé sur au moins deux travées de la galerie nord, son volume initial. Le bel appareil de pierre de taille typique du XII^e siècle ne montre aucune trace d'amorce vers l'ouest, comme si le programme prévoyait de rester sur le même plan que la façade occidentale de l'église. On a pensé que ce cloître se prolongeait dans la propriété plus au nord, sans qu'il en subsiste d'éléments visibles significatifs, et Edwards P. Connors a restitué un plan fondé surtout sur une lecture des sources et dont certains éléments ont été très critiqués par Charles Serre³⁴. Rien ne permet de restituer d'autres éléments des structures originelles du prieuré des Bénédictines dans les bâtiments privés reconstruits au XIX^e siècle.

LES ÉTATS SUCCESSIFS

En conclusion, on peut retenir au moins deux grandes campagnes de construction (fig. 1). Un premier état voit



Fig. 14 - Le Villars, église de la Madeleine, portail de la nef des Bénédictines.

Cl. Chr. Sapin.

l'établissement, en deux phases de l'église nord, témoignant sans doute de l'existence d'un premier prieuré-cure dans la première moitié du XI^e siècle.

Le second état, que l'on pourrait placer au second quart ou au milieu du XII^e siècle, renvoie à plusieurs étapes que l'archéologie a pu déceler dans les détails, mais qui constituent certainement les différents moments d'un chantier programmé entre l'agrandissement de la première nef nord, la construction de la nef sud, les deux portails sculptés, et le grand porche (7 m sur 8,50 m) qui clôt le programme³⁵. Rien ne permet de dire aujourd'hui si le lieu avait déjà accueilli auparavant une communauté du même type. On imagine plutôt la transformation du prieuré-cure rattaché à Tournus en un prieuré communal toujours

de la dépendance de Tournus, après la confirmation des biens de 1119, c'est-à-dire dans le second quart et au milieu du XII^e siècle. Ce serait un des rares édifices où la qualité plastique identique exprime par les portails l'agrandissement conjoint de l'église paroissiale et la réalisation d'un ensemble communal. Par la suite, la présence des vases acoustiques insérés au XIV^e siècle, la construction des tribunes et des accès aux XV^e-XVII^e siècles, nous assurent d'une continuité d'occupation et d'usage jusqu'au début du XVII^e siècle. On peut penser que, mieux que des raisons d'économie, le lien architectural entre les deux édifices, manifesté par les jeux de claustra et d'ouvertures complexes, résulte d'une affirmation, à côté de l'église paroissiale, de la présence monastique dans la société laïque du village.

1. A. Rebourg (dir.), *Carte archéologique de la Gaule*, Saône-et-Loire, 1994, 71/4, p. 470-471.

2. Juenin, *Histoire de l'abbaye royale et collégiale de saint Philibert et de la ville de Tournus*, Dijon, 1733, p. 112, preuves p. 145 (Arch. dép. Saône-et-Loire, H 178). Sur le contexte de la rédaction de la Bulle de 1119 et sur les possessions de Tournus : I. Cartron, *Les pérégrinations de Saint-Philibert. Genèse d'un réseau monastique dans la société carolingienne*, Rennes, 2010, p. 306-311.

3. Voir A. Bernard, *Notice historique sur les bénédictines du Villars*, Autun, 1906, 34 p. ; J. Martin et Ch. Dard, « Le Villars en Mâconnais, monographie historique », *Bulletin de la Société des Amis des Arts et des Sciences de Tournus*, 1919, 61 p. ; J. Virey, « Le Villars », dans *L'Architecture romane de l'ancien diocèse de Mâcon*, Paris, 1892, rééd. 1935, p. 458-462 ; P. Connors (éd.), *Benedictine Convents in Burgundy during the twelfth century and the convent of Le Villars*, Yale University, avril 1958, 123 p. ; C. Serre, « Une étude américaine sur le couvent du Villars-en-Mâconnais », *Bulletin de la Société des Amis des arts et des Sciences de Tournus*, 1959, LIX, p. 29-41 ; I. Nihotte, *Le prieuré du Villars*, Maîtrise de l'Université de Bourgogne, septembre 1992, 107 p., 125 fig.

4. J. Martin et Ch. Dard, *ibid.*, p. 15.

5. A. Bernard, *op. cit.* note 3, p. 6.

6. Juenin, *op. cit.* note 2, p. 265.

7. J. Martin et Ch. Dard, *op. cit.* note 3, p. 16.

8. Arch. dép. Saône-et-Loire, G 76.

9. Arch. dép. Saône-et-Loire, ; Arch. Hôpital de Tournus, H 67.

10. Arch. dép. Saône-et-Loire, H 198 ; Arch. dép. Saône-et-Loire, B 1940, confirmation du décret.

11. Arch. dép. Saône-et-Loire, H 203/31.

12. J. Martin et Ch. Dard, *op. cit.* note 3, p. 28.

13. Arch. dép. Saône-et-Loire, O 2367.

14. *Ibid.*

15. Arch. dép. Saône-et-Loire, V 190 et 227.

16. Arch. dép. Saône-et-Loire, O 2367.

17. Arch. dép. Saône-et-Loire, I T 275.

18. Restauration sous la direction de Frédéric Didier, ACMH, avec la collaboration de Pierre Reynaud, architecte.

19. F. Mazilly, dans *Couleur de temps, fragments d'histoires, peintures murales en Bourgogne, XI^e-XX^e siècle*, Association Pacob, Dijon, 2003, p. 30-31 ; J.-R. Brigand, *Rapport d'intervention*, CRMH de Bourgogne, 2001.

20. Le plan a été réalisé en 1992 par Olivier Juffard, dans le cadre d'une mission d'études confiée à l'Association Burgondie par les Monuments historiques de Bourgogne. Voir également *Études archéologiques avant restauration & résultats des sondages (resp. Chr. Sapin)*, Drac-Sra Bourgogne, 1992. Un second rapport de 2001 complète la première étude, à partir des

observations faites lors des travaux de restauration dirigés par F. Didier, ACMH.

21. La présence d'un sol de part et d'autre de la maçonnerie de la façade arasée laisse penser qu'il existait déjà un porche dans le premier état.

22. Voir le relevé de l'angle sud-est lors des restaurations de 2001 (relevé Carlos Castillo).

23. On note que c'est également au XII^e siècle que l'on allonge l'ancienne nef de Saint-Clément de Mâcon, c'est-à-dire au moment du développement des villages et de la reconstruction de nombreuses églises du Clunisois et du Mâconnais.

24. Arch. dép. Saône-et-Loire, G 77.

25. Voir le rapport d'Emmanuelle Boissard, dans le second rapport d'analyse et de relevé d'octobre 2001 (cf. MH-DRAC Bourgogne).

26. Restauration de Jean-Rémi Brigand en 2001, et pose de vitraux.

27. Ces observations devront être poursuivies dans la partie plus à l'ouest, peu accessible lors de l'étude de 1992.

28. Une datation par dendrochronologie par J. Lambert du Laboratoire CNRS de Besançon a retenu une fourchette dans le XII^e siècle, qui reste, toutefois, à être précisée en fonction des cernes manquants.

29. Voir, à propos de ces vases, un numéro spécial du *Bull. mon.* sur les pots acoustiques, dirigé par B. Palazzo-Bertholon et J.-Chr. Valière, à paraître (2011, t. 169-III).

30. Voir S. Frommel et L. Lecomte (dir.), *La place du chœur, Architecture et liturgie en Occident du Moyen Âge aux Temps modernes*, actes du colloque, INHA, 10-11 septembre 2007, à paraître en 2010.

31. Cette maison, accolée à l'église et reconstruite au XVII^e siècle, conserve quelques traces de sa construction au XV^e siècle. Voir également les descriptions et les sources retrouvées par I. Nihotte, *op. cit.* note 3, p. 33-35 et annexes.

32. Bien que de traitement différent, rappelons que les tendances vers le corinthien s'accroissent à Tournus avec les chapiteaux de la croisée, probablement sous l'influence lyonnaise. Voir É. Vergnolle, « Saint-Philibert de Tournus : le remaniement de la partie orientale au début du XII^e siècle et son décor sculpté », dans *Le décor retrouvé de Saint-Philibert de Tournus, Actes du colloque du Centre International d'Études romanes, Tournus, 18-19 septembre 2003*, Tournus, CIER, 2004, p. 140-175.

33. I. Nihotte, *op. cit.* note 3.

34. P. Connors (éd.), *op. cit.* note 3, p. 29-41.

35. En plan, on voit parfaitement la similitude de placement des pilastres dans l'agrandissement de la nef nord et dans l'établissement de la nef sud, ce qui n'était pas le cas vers l'est. Le porche également caractéristique du XII^e siècle, qui n'était peut-être pas prévu au départ, ou qui devait être plus haut (si on étudie les vestiges cachés par le versant sud de son toit actuel) s'appuie sur les murs des nouvelles façades.